

FICHE MÉTHODOLOGIQUE

Élaboration de recommandations de bonne pratique

Rédaction de l'argumentaire scientifique et des recommandations

Décembre 2010

Ce document présente de façon synthétique les modalités de rédaction de l'argumentaire scientifiques et des recommandations (gradation, accord d'experts et modification des recommandations par le groupe de travail selon les cotations et les commentaires des membres du groupe de lecture).

RÉDACTION DE L'ARGUMENTAIRE SCIENTIFIQUE

- L'argumentaire scientifique comprend pour chaque question un chapitre incluant :
 - une synthèse critique, concise et hiérarchisée de la littérature retenue comprenant un texte référencé et des tableaux de synthèse avec mention des niveaux de preuve ;
 - l'avis du groupe de travail incluant les décisions prises, les positions minoritaires, ainsi que les points d'hétérogénéité ou de divergence de pratique ;
 - une conclusion ;
 - les recommandations, gradées et validées à l'issue de la phase de finalisation.

OBTENTION DES ACCORDS D'EXPERTS ET GRADATION

L'accord d'experts

En l'absence de preuve scientifique dans la méthode Recommandations pour la pratique clinique, une proposition de recommandation figurera dans le texte des recommandations soumis à l'avis du groupe de lecture si elle obtient l'approbation d'au moins 80 % des membres du groupe de travail. Cette approbation sera idéalement obtenue, à l'aide d'un système de vote électronique (à défaut, par vote à main levée), et constituera un « accord d'experts ». Si la totalité des membres du groupe de travail approuve une proposition de recommandation sans nécessité de conduire un vote, cela sera explicité dans l'argumentaire scientifique.

Gradation des recommandations

Niveau de preuve scientifique fourni par la littérature	Grade des recommandations
Niveau 1	A
<ul style="list-style-type: none"> • Essais comparatifs randomisés de forte puissance • Méta-analyse d'essais comparatifs randomisés • Analyse de décision basée sur des études bien menées 	Preuve scientifique établie
Niveau 2	B
<ul style="list-style-type: none"> • Essais comparatifs randomisés de faible puissance • Études comparatives non randomisées bien menées • Études de cohorte 	Présomption scientifique
Niveau 3	C
<ul style="list-style-type: none"> • Études cas-témoins 	Faible niveau de preuve
Niveau 4	
<ul style="list-style-type: none"> • Études comparatives comportant des biais importants • Études rétrospectives • Séries de cas 	

MODIFICATION DES RECOMMANDATIONS SELON LES COTATIONS ET COMMENTAIRES DU GROUPE DE LECTURE

Après analyse et discussion des cotations et commentaires du groupe de lecture, les recommandations initiales sont modifiées par le groupe de travail selon les règles suivantes :

- **Recommandations fondées sur un niveau de preuve élevé (grade A ou B) :**
 - prise en compte des commentaires pertinents pour améliorer la forme,
 - modifications sur le fond, s'il y a lieu, en fonction des données fournies (articles, données de pratique, etc.) avec modification du grade de la recommandation si nécessaire ;
- **Recommandations fondées sur un faible niveau de preuve (grade C) ou sur un accord d'experts :**
 - lorsque le groupe de lecture confirme nettement le caractère approprié de la recommandation (≥ 90 % des réponses du groupe de lecture dans l'intervalle [5-9]), la recommandation est conservée et les commentaires pertinents sont pris en compte pour améliorer la forme,
 - lorsque le groupe de lecture est plus largement indécis ou en désaccord avec la recommandation initiale (< 90 % des réponses du groupe de lecture dans l'intervalle [5-9]), le groupe de travail discute de la pertinence des commentaires et modifie s'il y a lieu la recommandation. Si les débats en réunion font apparaître des divergences de points de vue, un vote en séance du groupe de travail doit confirmer l'abandon ou la formulation finale de la recommandation modifiée.



Ce document présente les points relatifs à la rédaction de l'argumentaire scientifique et des recommandations « Élaboration de recommandations de bonne pratique - Méthode recommandations pour la pratique clinique » - Décembre 2010

Le guide méthodologique est consultable dans son intégralité sur www.has-sante.fr